

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Cailfés communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

La pension du Maître d'école consiste, en soixante francs en argent, six sacs de seigle, deux sacs d'avoine, mesure d'yverdon, et son bois d'affouage rendu devant la maison

Elle ne dérive point de dixmes &c ni de sommes assignées, ni de fondations, mais de la Commune, qui retire des pères de famille ce que j'ay dit ci devant, à quoi il faut ajouter environ un quart de pose de terre pour jardin et chenexier.

Fait à Cronay ce jourd'hui le 2 Mars 1799.  
Etienne Olivier Reymond Régent

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Cronay s.

honoré

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *C'est Bielley*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *est un village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *C'est une Commune.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence reflort-il? *Paroisse de Bonchay. Agence de Bielley*

d. District *Yverdon*

e. Canton *Du Léman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *il ny a que le village*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisieme quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *il ny a que Bielley*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

51

N° 26

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Egense demi-lieu de Biffley, Orens demi-lieu, Donnay demi-lieu. Gaspens demi-lieu, Mozery une lieue, Pralin demi-lieu, Chanzay une lieue.

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

premierement Les Prières & l'Instruction de la lecture & la catéchisme & l'écrit des Primes & les lectures & l'arithmétique & l'écriture & l'orthographe

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

toute l'année; suivant le nombre des Enfants que l'on a en hiver 8 heures par jour; et en été 4 heures par jour

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Le Testament, Le catéchisme d'Estorval, & celui de Borne les Primes, et les prières.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

très bien.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Suivant la quantité d'Enfants que l'on a

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

les plus sages sont toujours les premiers

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

ce sont les Pasteurs, et le Seigneur du lieu. par un examen que le Pasteur faisoit à faire

b. D'où est-il?

de l'hôpital d'Ornans

c. Son nom

Jean Pierre Benjamin Maillard

( 3 )

d. Son âge.

24 ans le 3 Mars 1899

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

point: il n'a que sa Mère

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

depuis l'année 1893

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

il étoit aux études aux écoles de charité à Lausanne

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

point que celle de Régent

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

23 tant garçons que filles

a. En hiver, } foit garçons ou filles.  
b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

il n'a point de biens fonds qu'un jardin (bon)

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

il n'a point

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

les étrangers doivent payer pour y être admis

15°. Bâtiment de l'école.

la Maison de ville, de commune

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

il est en bon état

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

il n'y en a qu'une

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

la commune

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*de Bichy le 9 Mars 1799*  
*Jean Pierre Benjamin Maillard Régent*

*3 sacs de seigle, 3 sacs d'avoine 60 d'argent - 6 char  
de bois du terrain pour jardin, dépenses Plantag*

*qui doit tout payer à l'exception que les pères  
de familles payent le tout pour les enfants sans autre*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Gosens*

*un hameau*

*C'est une Commune*

*Paroisse d'Orzeux, Agence de Gosens*

*Disserdon*

*Du Léman*

*il n'y a que deux ménages dans un seul bâtiment  
éloigné d'un quart d'heure, savoir la Grange de  
Gosens*

*le nombre des enfants qui fréquentent l'école sont  
huit garçons et sept filles*

53

*Handwritten signature and number 27*

*Handwritten mark*